

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MISSION PERMANENTE
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
EN SUISSE



البعثة الدائمة
لدى مكتب الأمم المتحدة
والمنظمات الدولية بسويسرا

23^{ème} session du Groupe de travail sur l'EPU

Rapport des États fédérés de Micronésie

Déclaration de la délégation algérienne le 02 novembre 2015

Monsieur le Président ;

Ma délégation tient à souhaiter une chaleureuse bienvenue à la délégation des États fédérés de Micronésie, présente parmi nous aujourd'hui, et la remercie vivement pour sa riche présentation.

Nous nous félicitons que les États fédérés de Micronésie aient adopté une loi sur la traite des personnes en 2012.

Ma délégation apprécie hautement les mesures et politiques nationales prises par la Micronésie, notamment :

- Le Plan national stratégique de développement (2004 - 2023) ;
- La Politique nationale pour l'égalité entre les sexes ;
- La Politique sur le handicap (2009 - 2016) ;

Les efforts de la Micronésie dans le cadre de sa politique nationale intégrée de gestion des risques de catastrophe naturelle et de lutte contre les effets des changements climatiques, méritent aussi d'être mentionnés.

Nous recommandons que cet engagement se poursuive par la ratification d'autres instruments fondamentaux, en particulier :

- I. La Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ;
- II. La Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale.

Je vous remercie Monsieur le Président.